

Motion

Un marché couvert. Un pas vers la société à 2'000 W.

Par la présente motion le soussigné demande à la municipalité la création d'un marché couvert à Lausanne.

Dans le cadre de la politique du développement durable de la ville de Lausanne, il paraît indispensable de rapprocher producteurs locaux et consommateurs lausannois dans les domaines de l'alimentation et des produits de la terre.

La création d'un marché couvert devrait s'accompagner des conditions suivantes :

- être sis dans la mesure du possible au centre ville
- être également ouvert après les horaires de bureau afin que les employés puissent s'y rendre avant de rentrer chez eux
- promouvoir les produits locaux et de saison
- favoriser les employeurs formant un ou des apprentis

La présence du marché deux fois par semaine à Lausanne, ne permet pas à la majorité des employés de se fournir en produits de la terre locaux et de saison. Une présence quotidienne marquerait le retour de nos agriculteurs et maraîchers locaux.

Le rapprochement des producteurs locaux et des consommateurs de la ville, permet incontestablement de diminuer le nombre de kilomètres et donc d'avancer vers la société à 2'000 W.

La plupart des grandes villes possèdent un marché couvert :

- à Genève avec les Halles de Rive
- à Barcelone avec la Boqueriat à quelques mètres seulement de la Rambla
- à Paris avec ses nombreux marchés couverts.
- Etc.



Yves Ferrari
Lausanne, le 19 novembre 2007.